REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
DE LA COMMUNE DE PROVINS

6o. Annexe
Secteurs d'Information des Sols (SIS)

Approuvé le 08 10 2025

Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	77SIS08660
Nom usuel	Ancienne usine à gaz (Engie ex-GDF)
Adresse	34/36/42/44 Rue du Docteur Schweitzer
Lieu-dit	
Département	SEINE-ET-MARNE - 77
Commune principale	PROVINS - 77379

Caractéristiques du SIS

Le terrain de l'ancienne usine à gaz se trouvait au 34, 36, 42, 44 rue du docteur Schweitzer et Chemin de Belle Croix.
Cette ancienne usine a été exploitée de 1861 à 1946 par ÉLECTRICITÉ DE FRANCE, puis en 1946 par Gaz de France (GDF devenu ENGIE) et ce jusqu'en 1959, année d'extinction de la production de gaz de ville à partir du charbon.
À la suite de l'arrêt définitif de l'usine à gaz, l'immeuble a été utilisé jusqu'en 1976 pour accueillir des réservoirs de propane.
L'activité de l'ancienne usine à gaz a entraîné la manipulation et le stockage de substances chimiques telles que des goudrons, des phénols, des eaux ammoniacales, des matières épurantes, cette liste étant non exhaustive.

Dans le cadre de la vente du terrain et en raison du protocole signé par GDF et l'État en 1996 dans lequel GDF s'est engagé à réhabiliter ses anciens terrains d'usine à gaz, 2 diagnostics environnementaux ont été réalisés, respectivement en 1998 et en 2001.
Les objectifs de ces diagnostics étaient d'une part de définir la présence, la nature, la localisation et la concentration d'éventuel polluants sur le site, et d'autre part, d'évaluer l'impact d'une éventuelle contamination au droit du site en termes de qualité des eaux (souterraines et superficielles), de qualité du sol, de sécurité des personnes et de conditions de réalisation de travaux d'aménagement du site.

Le diagnostic initial des sols et de la nappe de 1998 avait conclu à :
• la présence d'une cuve à goudron compartimentée sur le site,
• des teneurs inférieures aux VCI (Valeur de Constat d'Impact) en HAP , en métaux lourds et en cyanures dans les terres superficielles ,
• l'absence de substances dans les sondages situés à proximité des cuves, confirmée par les teneurs inférieures aux VCI, en HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et en HCT (Hydrocarbures totaux),
• des teneurs en ammonium, en HAP, en BTEX, en HCT, en métaux lourds, en cyanures et en indice phénols, inférieures aux VCI dans les eaux prélevées au droit des piézomètres.
En 1998 il avait été recommandé d'excaver les cuves et leur contenu afin de supprimer toute source potentielle de pollution. En 2001 la cuve à goudrons a donc été dégazée, nettoyée et remblayée.

Un diagnostic approfondi a été réalisé en 2001, des tranchées ont été creusées pour effectuer des analyses. Ces résultats ont montré :

• des concentrations en benzo(a)pyrène dépassant la VCI pour un usage sensible dans les échantillons recueillis, avec une teneur maximale de 11 mg/kg, ainsi que la présence de coke,
• une concentration en plomb de 550 mg/kg dépassant la VCI usage sensible,
• les concentrations de toutes les autres substances recherchées ne dépassaient pas les valeurs seuils.

Ce diagnostic a conclu d'une part, à l'absence de pollution généralisée des sols au droit de la zone d'étude tout en mettant en évidence la présence de zones distinctes au droit desquelles des anomalies de concentrations ont été mesurées (teneur en benzo(a)pyrène supérieure aux VCI usage sensible et non sensible) et, d'autre part, que les anciennes activités gazières ont eu un impact sur les eaux souterraines en ce qui concerne les cyanures totaux.

La réhabilitation du site pour un futur usage sensible (logements collectifs avec parking aérien et espaces verts) a été effectuée sous la responsabilité de GDF.
Le programme de réhabilitation a consisté à éliminer le potentiel danger des souillures identifiées afin de préserver la santé des futurs utilisateurs du site : 1340 tonnes de terres ont ainsi été excavées et envoyées dans un centre de traitement agréé. Toutes les zones souillées compatibles avec le réaménagement ont été laissés en place .

Des restrictions d'usage ont été incluses dans l'acte de vente. Il a été précisé que le terrain devait être vendu que pour la construction d' habitations collectives et parking de surface, que l'état du site n'est pas compatible avec des usages plus sensibles, notamment en particulier des jardins potagers ou fruitiers et qu'il est interdit d'utiliser les eaux souterraines pour quelque usage que ce soit.

Aucune analyse des risques résiduels figure dans le dossier administratif.

Etat technique Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours

Observations GDF a hiérarchisé ses actions sur les 467 sites d'anciennes usines à gaz qu'il gère, repartis sur l'ensemble du territoire. La méthodologie retenue a consisté à hiérarchiser les sites en fonction de leur sensibilité vis-à-vis de l'environnement (usage du site, vulnérabilité des eaux souterraines et superficielles, présence et type de population sur le site…).
L'application de cette méthode a abouti à l'établissement de 5 classes de priorité pour lesquelles les engagements de GDF on fait l'objet de protocole d'accord relatif à la maîtrise et au suivi de la réhabilitation des anciens terrains d'usine à gaz entre le Ministère de l' Environnement et GDF signé le 25 avril 1996.
Le site de l'ancienne usine à gaz de Provins est en classe 2 du protocole, c'est-à-dire, site à surveiller en raison d'une sensibilité vis-à-vis de l'homme, des eaux souterraines et superficielles limitée.

En mars 2001 des analyses des eaux souterraines ont montré :
• que les concentrations des substances recherchées dans les 3 piézomètres sont dans l'ensemble faibles voire inférieures aux seuils de détection,

• que les cyanures totaux sont présents dans les eaux souterraines au niveau de 2 piézomètres à une teneur de 280 µg/l, mais que les teneurs en cyanures libres au droit de tous les ouvrages restent inférieures au seuil de détection et à la VCI pour un usage sensible.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	77.0044	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=77.0044
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	IDF7701877	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=IDF7701877

Sélection du SIS

Statut: Consultable

Critère de sélection:

Commentaires sur la sélection:

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde: 722675.0 , 6828581.0 (Lambert 93)

Superficie totale: 9782 m²

Perimètre total: 576 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire:

Commune	Section	Parcelle	Date génération
PROVINS	AK	452	03/05/2019
PROVINS	AK	289	03/05/2019
PROVINS	AK	453	03/05/2019
PROVINS	AK	162	03/05/2019
PROVINS	AK	160	03/05/2019
PROVINS	AK	456	03/05/2019
PROVINS	AK	455	03/05/2019
PROVINS	AK	454	03/05/2019

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Plan des investigations du diagnostic approfondi		Oui
Résultats des analyses des sols en 2001		Oui
Situation géographique du site		Oui
Résultats des analyses des sols en 1998		Oui

Résultats analyses des eaux en 1998		Oui
Concentrations dans les eaux en 2001		Oui
Plan du site		Oui
Plan des investigations du diagnostic initial		Oui

Cartographie

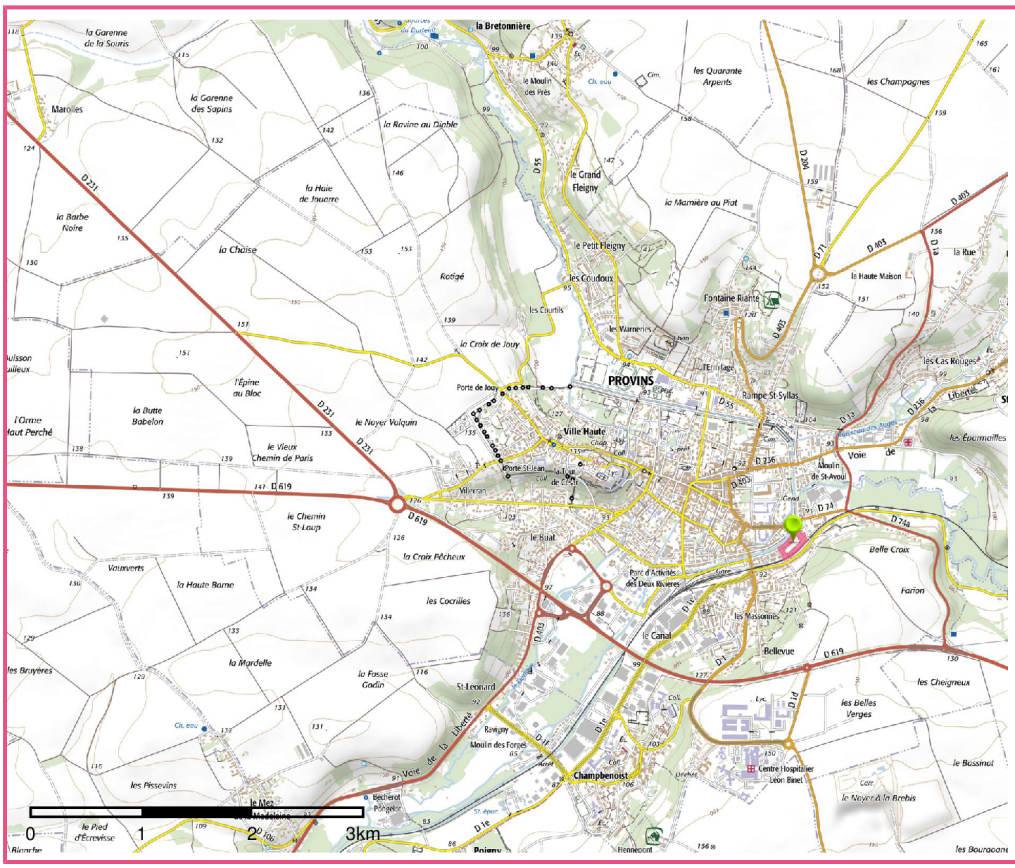

Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 77SIS08660

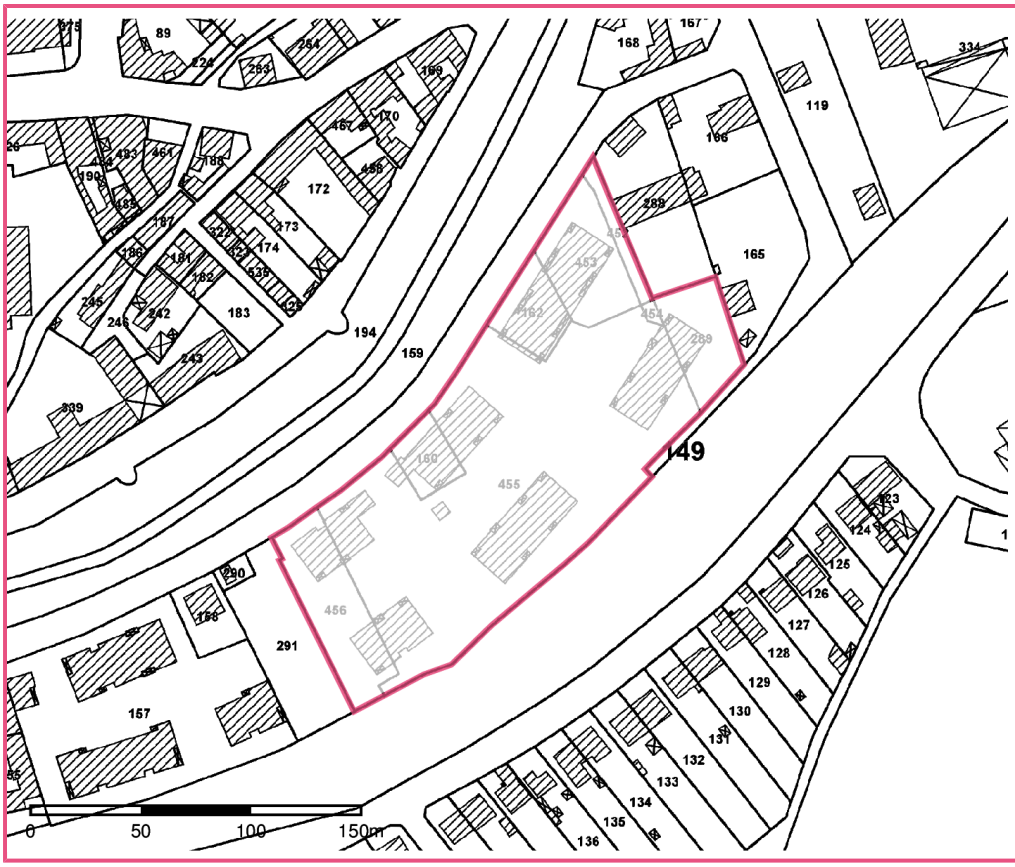

Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 77SIS08660

Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	77SIS08691
Nom usuel	Ancien site NCH
Adresse	22 avenue de la Voulzie
Lieu-dit	Zone industrielle de Champbenoist
Département	SEINE-ET-MARNE - 77
Commune principale	PROVINS - 77379
Caractéristiques du SIS	L'ancien site NCH est situé dans la zone industrielle de Champbenoist. Il est en cessation d'activité depuis 2008. La société NCH INTERNATIONAL exerçait au 22 avenue du Voulzie une activité de stockage de produit à usage industriel (liquides inflammables, aérosols). Cette activité relevait de la nomenclature des Installations Classées. Le terrain a été vendu à la société voisine Leclerc à des fins commerciales. Le centre commercial s'est depuis étendu sur le site. Suite à l'arrêt de ses activités en 2009, NCH a transmis au service de la DRIEE un diagnostic des sols et des eaux souterraines réalisé en 2005. Ce diagnostic avait mis en évidence la présence : • une pollution en hydrocarbures, en xylènes et en naphtalène à proximité des cuves de stockages de fuel (pour le fonctionnement des chaudières). Les cuves ont été reprises par la société Leclerc, et n'ont a priori pas été déplacées. La zone polluée a été transformée en parking par Leclerc. D'après les employés du site et comme indiqué dans le rapport d'analyse des risques, les cuves ne seraient plus utilisées. • une pollution en benzène, en chlorobenzène et en hydrocarbures au droit des piézomètres. Des investigations complémentaires dans la zone des cuves de fioul enterrées ont été réalisées en 2016. Ce travail consistait à investiguer les gaz de sols, les gaz du sol sous-dalle et l'air ambiant pour identifier d'éventuels impacts liés à la présence des cuves et s'assurer que les usagers du site ne sont pas exposés à des risques liés à la remontée des vapeurs. Ces investigations ont montré l'absence d'impact notable dans les gaz du sol et surtout l'absence de remontée de vapeur dans l'air intérieur du bâtiment. L'analyse des risques a conclu qu'aucun risque n'a été identifié pour les usagers du site, et que par conséquent, le site est compatible avec son usage. D'après le dossier administratif les terres n'ont pas été excavées mais sont actuellement recouverte par le parking extérieur du centre commercial.
Etat technique	Site nécessitant des investigations supplémentaires
Observations	

Une surveillance semestrielle pendant 5 ans de la qualité des eaux souterraines a été imposée par arrêté préfectoral en 2009, soit au total 10 campagnes de mesure.
Selon l'étude aucun captage d'Alimentation en Eau Potable (AEP) n' est situé dans un rayon de 3 km autour du site.
Selon les rapports de surveillance des eaux souterraines fournis d' octobre 2019 à juin 2012 (soit 4 campagnes de mesures), les pollutions notamment en benzène et en chlorobenzène détectées lors des analyses de 2005 et 2008 restent présentes.
Les concentrations mesurées en benzène et chlorobenzène en 2010-2012 (maximum respectifs de 40 µg/l et 74 µg/l) sont d'ailleurs relativement semblables à celles des campagnes de 2005 (respectivement 12 µg/l et 59 µg/l) et 2008 (respectivement 21 µg/l et 140 µg/l).
Concernant les hydrocarbures, la concentration maximale mesurée en 2010-2012 s'élève à 240 µg/l au droit de MW2 (elle était de 270 µg/l en 2008) et de 150 µg/l au droit de MW4 (elle était de 1700 µg/l en 2005 et de 7100 µg/l en 2008).

Par courrier du 25 février 2014, en raison du coût de la surveillance et en l'absence d'évolution notable sur les campagnes de suivi de la qualité des eaux souterraines, la société NCH a demandé l'abandon de la surveillance prescrite par l'arrêté préfectoral de 2009.
La dernière campagne de surveillance a été réalisée en avril 2017, elle met en évidence :
• concernant les hydrocarbures : les concentrations mesurées sont inférieures à la valeur de référence fixée par l'arrêté du 11 janvier 2007 (1 mg/l), le maximum mesuré s'élève à 0,42 mg/l.
• Concernant le benzène : les concentrations mesurées sont globalement en baisse (3,6 µg/l en avril 2007, 8 µg/l en octobre 2016, 6 à 7 µg/l en juin 2014 et avril 2015) mais restent supérieures à la valeur de référence fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007.
• concernant le chlorobenzène, les concentrations mesurées sont globalement en baisse depuis 2015 (maximum de 25 µg/l), hormis la mesure d'octobre 2016 (110 µg/l) mais restent inférieures à la valeur de référence fixée par l'arrêté du 11 janvier 2007 (100 µg/l).
La société NCH a considéré que les pollutions en benzène et en chlorobenzène sont dues aux activités de la société TURCO, limitrophe du site.
Au vu des résultats le rapport des inspections classées a préconisé le maintien de la surveillance a minima 2 an, soit au moins jusqu'en 2019 .

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	IDF7702088	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=IDF7702088

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	721376.0 , 6827334.0 (Lambert 93)
Superficie totale	23592 m²
Perimètre total	882 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
PROVINS	BH	111	06/05/2019
PROVINS	BH	110	06/05/2019
PROVINS	BH	116	06/05/2019
PROVINS	BH	114	06/05/2019
PROVINS	BH	113	06/05/2019
PROVINS	BH	112	06/05/2019
PROVINS	BH	117	06/05/2019
PROVINS	BH	115	06/05/2019
PROVINS	BH	54	06/05/2019

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Localisation du site		Oui
Photographie aérienne du site		Oui
Localisation des sondages et piézomètres de 2005		Oui
Résultats d'analyse des sols 2005		Oui
Localisation des investigations de 2017		Oui
Résultats d'analyses des eaux		Oui
Résultats analyses gaz de sols		Oui

Cartographie

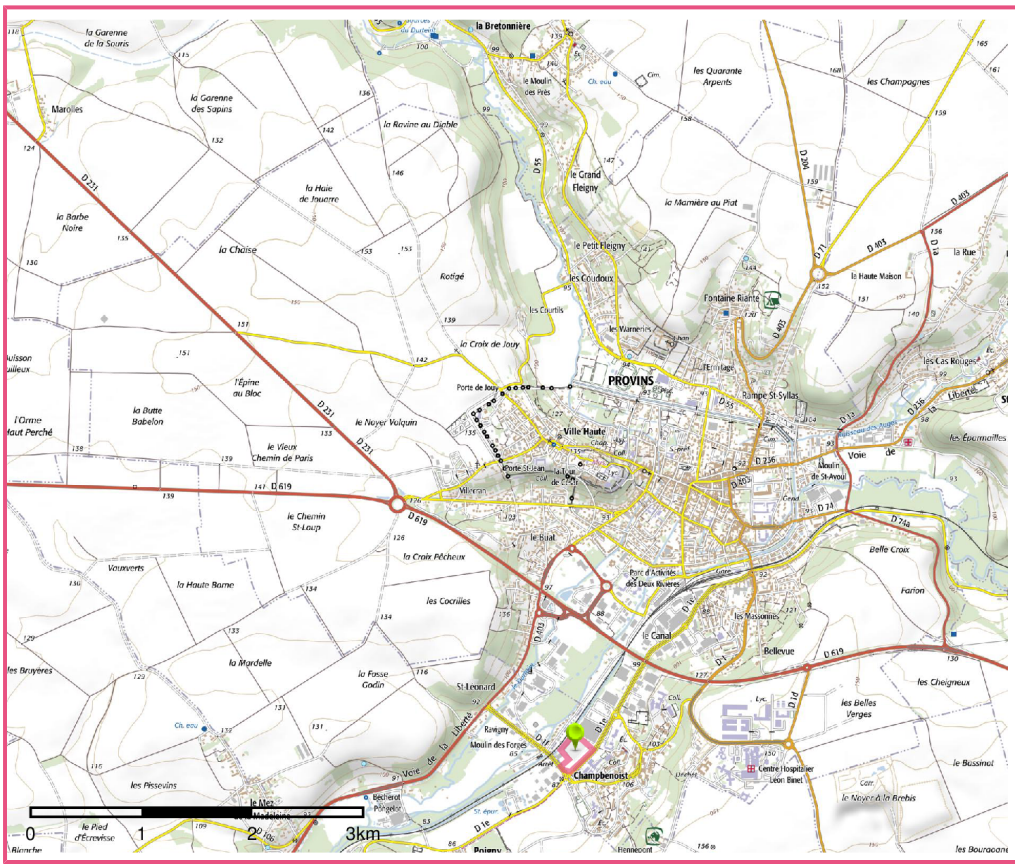

Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 77SIS08691

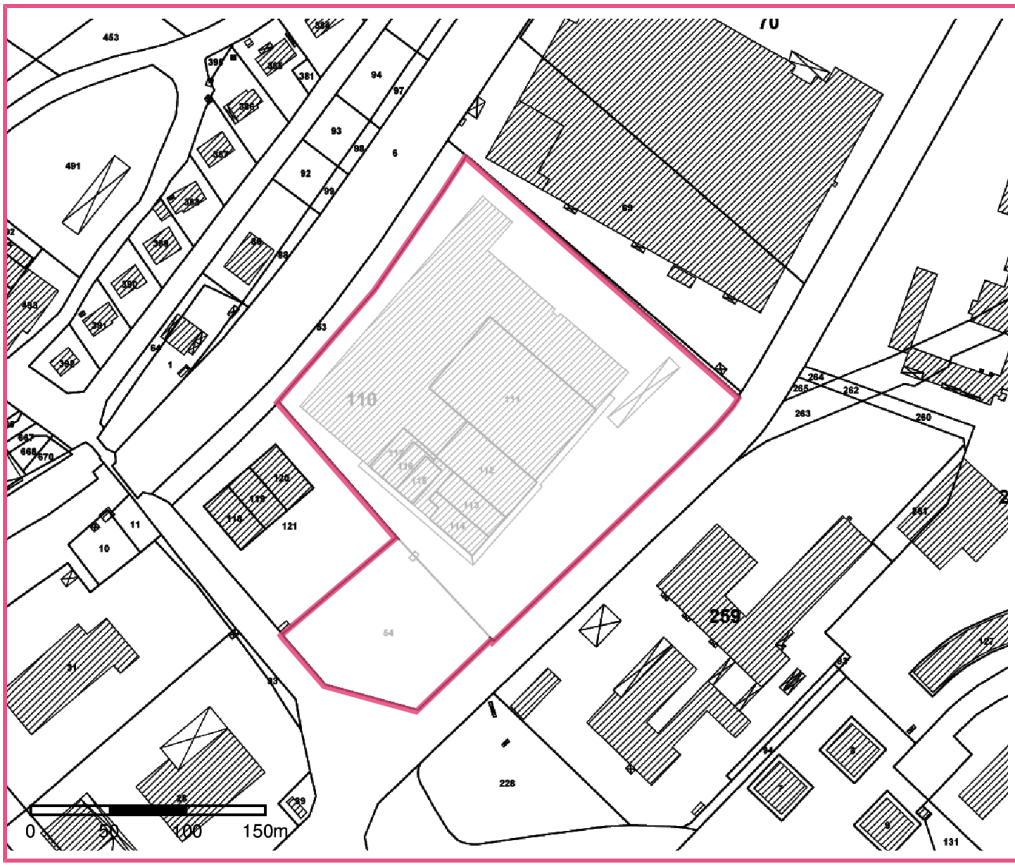

Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 77SIS08691

Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	77SIS08699
Nom usuel	TURCO FRANCE
Adresse	Avenue de Poigny
Lieu-dit	Zone industrielle de Champbenoist
Département	SEINE-ET-MARNE - 77
Commune principale	PROVINS - 77379
Caractéristiques du SIS	L'usine TURCO France a été exploitée sur ce site de 1968 à 2002. Il s'agissait d'une société de fabrication et de mélanges de produits chimiques, principalement d'anti-corrosifs pour des radiateurs, des véhicules et moteurs ainsi que pour le traitement de surface, peinture et élimination des vernis. Le site présentait une surface bâtie (bâtiments, cuves de rétentions, surfaces couvertes) de 1000 m², pour une surface totale de 4680 m². Par la suite des travaux et aménagements ont permis de réaliser depuis 1992, une surface au sol bétonné qui couvre 90 % du site soit 4000 m². Une cuve a fuel enterrée de 12000 litres était utilisée pour le chauffage avant l'installation du gaz de ville. Les eaux de lavages de l'usine étaient dirigées vers les fosses de rétention, puis relevées vers la station de pré-traitement. Ces effluents étaient acceptés par la station d'épuration de Provins. Les boues de décantation de l'installation de pré-traitement étaient récupérées puis traitées dans un centre agréé extérieur. Étant soumise à la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), dans le cadre de sa cessation d 'activité en 2002 un diagnostic visant à caractériser une éventuelle pollution a été réalisé. Les zones suspectées d'être polluées étaient : les aires de stockages, les différents bassins, les anciennes citernes et les cuves. Les résultats des investigations des sols ont permis d'identifier au droit des sondages : • du dichlorométhane, • des hydrocarbures (totaux et aromatiques polycycliques), du naphtalène et du BTEX (Benzène, Toluène, Ethylbenzène, Xylène) et du phénol. Suite à ces résultats l'usine TURCO France a fait réaliser une campagne de reconnaissance des sols et procéder à la pose de 3 piézomètres. Les analyses réalisées indiquaient que la quantité de composés chlorés, d'hydrocarbures, de naphtalène, de BTEX et de phénol était inférieure aux valeurs nécessitant une décontamination. Ces analyses ont permis de constater que les concentrations détectées sont ponctuelles et une absence de pollution généralisée des sous-sol de l'usine. Le rapport indique que la couverture en béton et le type d'utilisation du sol empêchent le transfert de la pollution entre le sol et l'Homme, la dalle de béton étant censée empêcher la

pénétration des eaux polluées au travers des fuites dans le sol et les eaux souterraines.
Au vu des éléments transmis dans le dossier administratif, aucun travaux de dépollution n'a eu lieu.

Etat technique Site évalué ou traité, ou en cours, avec surveillance eaux sout. /sup. et restriction d'usage

Observations L'évaluation simplifiée des risques (ESR) a conduit à classer le site en classe 2 pour les eaux souterraines, superficielles et usages autres que l'Alimentation en Eau Potable (AEP). Une obligation de surveillance semestrielle des eaux souterraines et de la nappe au droit des 3 piézomètres a été prise par arrêté préfectoral du 25 juin 2004.

La surveillance des eaux souterraines est régulièrement suivie depuis 2005, à raison de 2 campagnes par an.

Selon la fiche BASOL, les résultats des campagne d'avril et octobre 2017 sur les 3 piézomètres mettent en évidence :
• une forte hausse des teneurs en Benzène,
• une diminution des teneurs en hydrocarbures totaux,
• des teneurs en naphtalène qui restent stables,
• des teneurs en phénols qui étaient en diminution depuis la campagne de 2013/2014 restent stables,
• des concentrations en solvants chlorés (COHV) qui sont inférieures à la limite de quantification.

Au vu de ces résultats la surveillance piézométrique devrait être maintenue.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	77.0111	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=77.0111
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	IDF7707681	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=IDF7707681

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 721291.0 , 6827298.0 (Lambert 93)

Superficie totale 4715 m²

Perimètre total 350 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
PROVINS	BH	121	06/05/2019
PROVINS	BH	119	06/05/2019
PROVINS	BH	120	06/05/2019
PROVINS	BH	118	06/05/2019

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Résultats d'analyses non traduits		Oui
Localisation du site		Oui
Localisation sondages		Oui
Traduction localisation des sondages		Oui

Cartographie

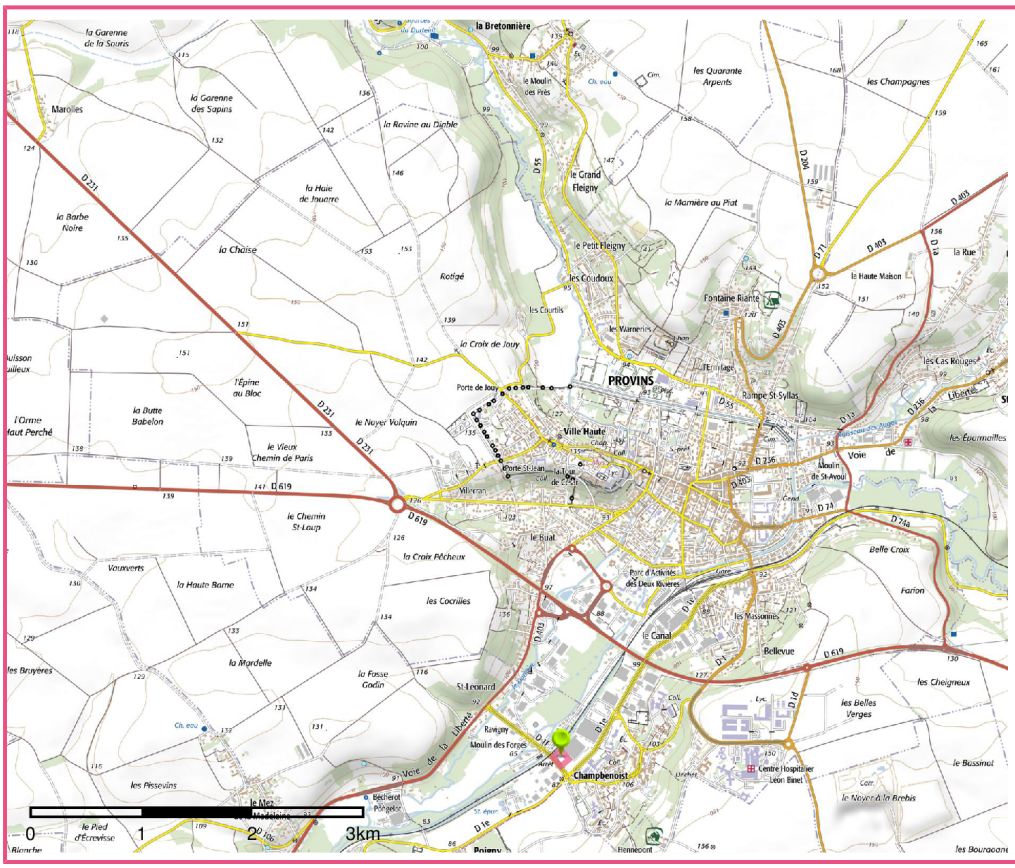

Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 77SIS08699

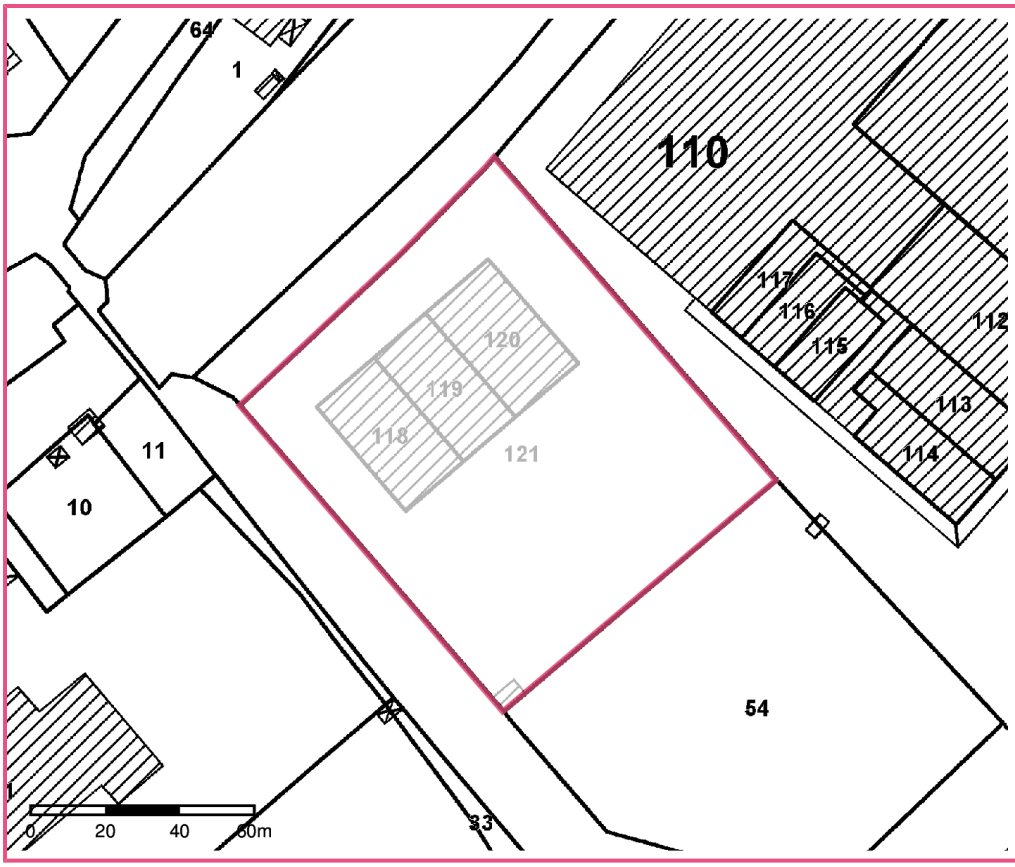

Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 77SIS08699

Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	77SIS08708
Nom usuel	SECOCE SEMENCES
Adresse	35-37 CHEMIN DU CANAL
Lieu-dit	
Département	SEINE-ET-MARNE - 77
Commune principale	PROVINS - 77379

Caractéristiques du SIS

La société SE.CO.SE Semences a exploité des installations de stockage, manipulation et traitement de semences. Les semences étaient reçues à l'état brut, et en vrac ou en containers métalliques. Elles étaient ensuite triées, nettoyées, ensachées, puis elles faisaient l 'objet d'un traitement à l'insecticide pour les protéger des attaques de parasites. Le traitement de semences est une activité saisonnière exercée essentiellement entre août et octobre. La société est une installation classée pour la protection de l'environnement soumise à déclaration, elle bénéficiait du récépissé n°14 494 du 25 mars 1997.

La société a été mise en demeure par arrêté préfectoral n° 96 DAE 2IC 252 en date du 6 novembre 1996 de prendre certaines dispositions visant à remettre en état le site et à le surveiller, suite à une pollution accidentelle de La Voulzie par des rejets comportant du Lindane et de l'Endosulfan, deux insecticides organochlorés.

Un diagnostic a été réalisé par un bureau d'études mandaté par l' exploitant pour déterminer la qualité des terrains et des eaux souterraines. À cet effet 4 forages de sol dont 3 ont été équipés de piézomètre afin de déterminer le sens d'écoulement et la hauteur de la nappe.

Des échantillons de sols prélevés juste au-dessus de la nappe dans une zone de marnage à une profondeur d'environ 3 mètres ont été analysées pour rechercher la présence de Lindane et d'Endosulfan, pesticides couramment utilisés par la société.

La teneur en Lindane des échantillons est inférieure aux seuils de détection. La teneur en Endosulfan est également faible entre 0,0002 et 0,0025 mg/kg de MS (matières sèches). L'Endosulfan est classée très toxique en cas d'ingestion et très toxique pour les milieux aquatiques.

Au regard des teneurs observées, l'inspection des installations classées conclut, que l'étude de sol remise ne fait pas apparaître de pollution par des pesticides.

Dans le cadre de la cessation d'activité de la société sur le site, l' inspection des installations a effectué 2 visites significatives :
- la première, le 14 juin 2001 a montré d'une part que des travaux d' élimination de quelques déchets restaient à effectuer et que d'autre part des mesures visant à sécuriser certaines parties du bâtiment étaient à prendre.

- la seconde, le 29 juin 2001 effectuée en compagnie de l'exploitant a permis de constater que l'ensemble du site avait bien été débarrassé de tout déchet, substances ou installations dangereuses et ne présentait plus de traces de pollution visible.

L'inspection des installations classées a conclu que suite aux éléments du dossier disponible et des constatations faites sur le terrain ne peut, en aucune façon, être assimilé à un quitus donné à G.A.E. SEMENCES pour la remise en état du site qui a été exploité par SE.CO.SE. SEMENCES à Provins pour développer ses activités.

La société SE.CO.SE. SEMENCES à PROVINS a été fermée définitivement le 28 novembre 2001.

Etat technique	Site traité avec risque résiduel acceptable (ARR)
Observations	

Références aux inventaires

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	
Commentaires sur la sélection	

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	721836.0 , 6828224.0 (Lambert 93)
Superficie totale	12097 m²
Perimètre total	1107 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
PROVINS	AY	645	07/05/2019
PROVINS	AY	619	07/05/2019
PROVINS	AY	535	07/05/2019
PROVINS	AY	669	07/05/2019
PROVINS	AY	667	07/05/2019
PROVINS	AY	668	07/05/2019
PROVINS	AY	666	07/05/2019
PROVINS	AY	534	07/05/2019
PROVINS	AY	609	07/05/2019
PROVINS	AY	620	07/05/2019
PROVINS	AY	617	07/05/2019
PROVINS	AY	618	07/05/2019
PROVINS	AY	622	07/05/2019
PROVINS	AY	621	07/05/2019
PROVINS	AY	624	07/05/2019
PROVINS	AY	582	07/05/2019
PROVINS	AY	623	07/05/2019

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Résultats des analyses		Oui
Plan de situation du site		Oui

Cartographie

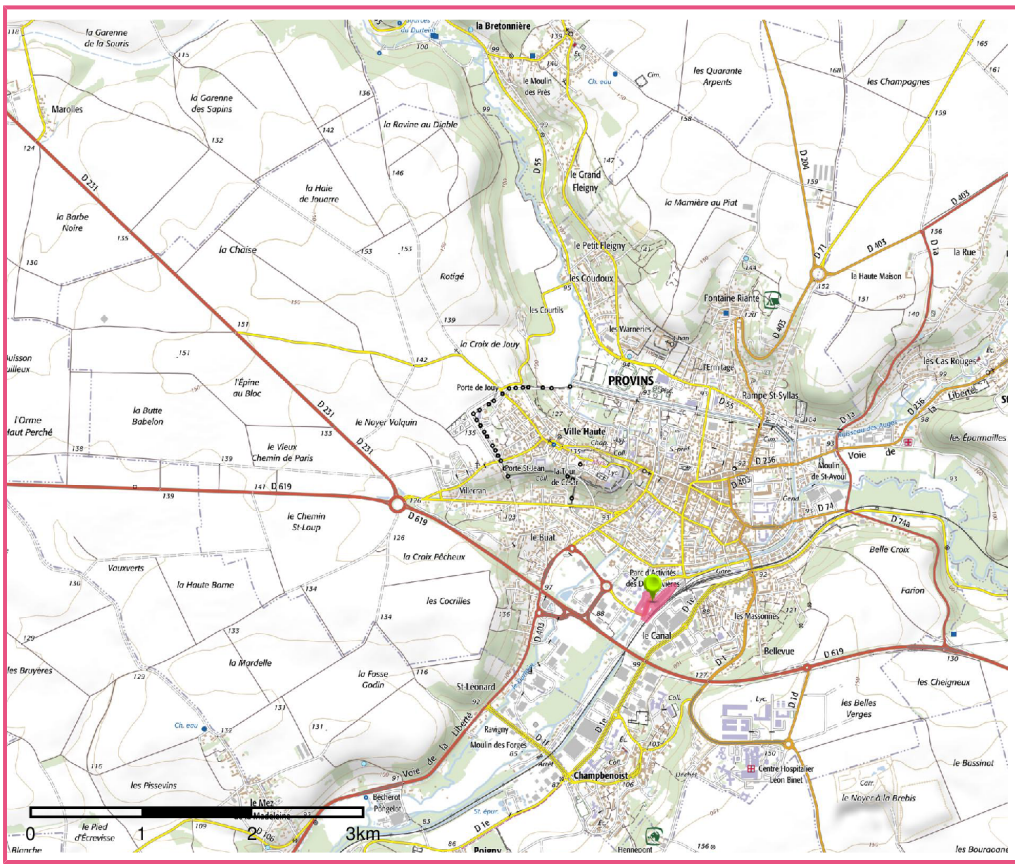

Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 77SIS08708

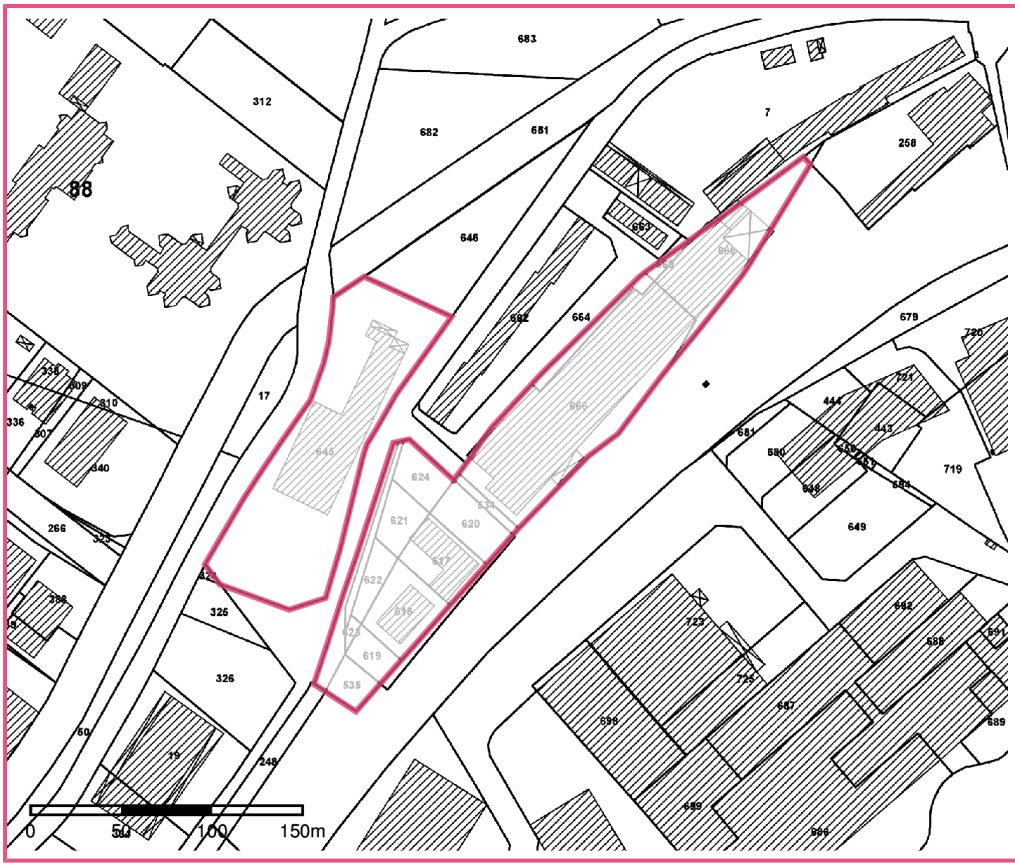

Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 77SIS08708

Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	77SIS08709
Nom usuel	BRIE CHAMPAGNE ETHANOL site principal
Adresse	15 route de bray
Lieu-dit	
Département	SEINE-ET-MARNE - 77
Commune principale	PROVINS - 77379

Caractéristiques du SIS

La société BRIE CHAMPAGNE ÉTHANOL (BCE) exploitait sur la commune de Provins, une distillerie dont les installations étaient réglementées par arrêté préfectoral, autorisant la société COOPÉRATIVE DISTILLERIE DE LA BRIE à exercer ses activités de distillerie de jus de betteraves et à compléter sa production d'alcool à partir de mélasse, de mélasse enrichie ou d'égout de sucrerie.

Le site se composait d'une zone de production située entre la RD619 et la RD403, d'un garage annexe implanté par rapport au site principal de l'autre côté de la RD 403, de bassins de sécurité dits "bassin route de Bray" étaient situés au Sud-Est du site à environ 160m sur la commune de Provins et de 2 bassins de stockage avant épandage situés l'un sur la commune de Poigny et l'autre sur celle de Vulaines-les-Provins.
Les bassins de sécurité, après avoir servi comme bassins de décantation des eaux terreuses issues du lavage des betteraves, étaient dédiés à la collecte des eaux d'extinction en cas d'incendie sur le site mais n'ont jamais servi à cet usage.
L'ensemble couvrait une superficie de 3,5 ha pour 4200 m² de surface bâtie.

Les eaux pluviales du site étaient collectées par un réseau de caniveaux et dirigées vers les 2 bassins de stockage avant épandage. Les bassins de stockage avant épandage et le garage font chacun l' objet d'une fiche Secteur d'Information des Sols distincte.

Les activités du site BCE se partageaient entre :
• la production d'alcool brut à partir de blé par fermentation et distillation,
• la rectification des alcools bruts produits pour la production d'alcool surfin,
• la déshydratation des alcools bruts pour la production d'éthanol carburant.

Dans le cadre de sa cessation d'activité, la BCE a effectué un diagnostic de l'état des sols et des eaux. Au total 33 échantillons de sols ont été analysés. Les résultats d'analyses ont mis en évidence :
• sur 11 sondages ont été systématiquement testés pour les composés métalliques : pour le zinc une concentration maximale de 120 mg/kg, pour le cuivre 38 mg/kg, l'arsenic 9 mg/kg, en mercure 0,7 mg/kg et pour le plomb 50 mg/kg. Ces valeurs sont supérieures pour certains composés à celles du bruit de fond géochimique. Le rapport précise que ces teneurs se trouvaient dans les échantillons recueillis entre 1 et

2 mètres de profondeur. Elles n'apparaissent pas en surface, ce qui limite le risque d'exposition pour les personnes.
• pour les hydrocarbures totaux (HCT) : 6 échantillons présentent des teneurs en HCT supérieures au seuil d'acceptation en installation de stockage de déchets inertes (ISDI), les teneurs de ces échantillons sont comprises entre 530 et 1700 mg/kg. Le rapport indique que ces teneurs sont localisées dans les remblais de surface mais diminuent avec la profondeur.
• pour les analyses des HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques), 12 présentent des teneurs en HAP supérieures à la limite de quantification (LQ) du laboratoire mais inférieures au seuil d' acceptation en ISDI. Les teneurs en HAP sont comprises entre 0,15 et 6,9 mg/kg.
• pour les CAV (Composé Aromatiques Volatils) : sur les 9 échantillons analysés, 3 présentent des teneurs supérieures à la LQ mais restent à des teneurs inférieures au seuil d'acceptation en ISDI. Les teneurs sont comprises entre 0,13 et 0,55 mg/kg.
• pour les COHV (Composés Organohalogénés Volatils) : aucun des 9 échantillons analysés ne présente de teneurs supérieures à la LQ.
• pour les PolychloroBiphényles : sur l'ensemble des échantillons prélevés, seulement 2 ont été analysés pour ce paramètre. Ces échantillons ont présenté des teneurs inférieures à la LQ.

L'analyse de l'azote, du nitrate, des nitrites, du phosphore, du potassium et du calcium ne s'est fait qu'à titre indicatif sur les bassins d'usine, et les bassins n°1 et n°2 en raison de l'activité qui y était exercée (stockage des effluents de process et d'eau pluviale).
Les concentrations en azote Kjeldhal et en azote ammoniacal mesurées dans les sols sous les bassins sont inférieures aux analyses réalisées sur les boues des bassins.
Cependant les concentrations en ions ammonium mesurées au droit des bassins n°1 et n°2 sont comparables au sondage de référence (S14, 40 mg/kg). Néanmoins le rapport précise que ces concentrations sont proches des concentrations mesurées au droit du site (520 à 950 mg/kg).

À la suite de ce diagnostic, le bureau d'étude a recommandé la réalisation d'une Évaluation Quantitative des Risques Sanitaires (EQRS) qui a permis de démontrer que les terres pouvaient être laissées en places sans risque mais avec certaines restrictions d' usage.

Par courrier du 7 septembre 2011, le préfet a acté comme proposé dans le diagnostic qu'il conviendra d'instaurer des servitudes d'utilité publique. Un dossier de demande de SUP a été transmis à la DRIEE en décembre 2014.

Etat technique Site évalué ou traité, ou en cours, avec restriction d'usage (SUP, ou autre)

Observations Certaines installations du site (les chaudières, le brûleur, les installations de fabrications et de stockage d'alcool, le moulin et le sécheur drêches) étaient à l'origine de rejets atmosphériques. Tel que du dioxyde de carbone, de l'oxyde d'azote, du dioxyde de soufre, des Composés Organiques Volatils (COV) ou encore de la poussière.
Des analyses des eaux souterraines ont été réalisées. Pour les HCT, les HAP, les PCB, les COHV, les CAV et les métaux lourds, les concentrations sont inférieures à la LQ.

L'EQRS a été réalisée concernant le réaménagement de l' établissement principal pour un usage industriel ou de bureaux, c'

est-à-dire n'accueillant que des salariés. Cette évaluation a été réalisée pour 2 scénarios : inhalation de vapeurs (hydrocarbures et naphtalène) à l'intérieur de bureaux sans sous-sols et à l'extérieur des bâtiments (usage de loisir pour les salariés).
Le risque sanitaire a été considéré comme acceptable sans retrait des terres impactées.
Cependant, l'EQRS précise que ces conclusions ne sont valides que dans l'hypothèse où notamment :
• un recouvrement est présent au-dessus des zones contaminées,
• aucune culture maraîchère, d'arbres fruitiers ou utilisation de l'eau de nappe n'est envisagée,
• un taux de renouvellement d'air est maintenu suffisant dans les bâtiments,
• l'usage du site est restreint,
• un plan hygiène et sécurité pour la protection de la santé des travailleurs et des employés du site est mis en œuvre lors de travaux réalisés par des tiers.
Dans le cas où l'une de ces hypothèses venait à être modifiée, une nouvelle EQRS devra être menée afin de s'assurer que les risques sanitaires sont acceptables.
En cas de vente, le bureau d'études recommande à ce que ces restrictions d'usages soient reprises dans l'acte de vente.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	77.0157	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=77.0157
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	IDF7702393	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=IDF7702393

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	
Commentaires sur la sélection	

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	721335.0 , 6828237.0 (Lambert 93)
Superficie totale	65276 m²
Perimètre total	1982 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Le SIS est situé dans un secteur entièrement non cadastré ou partiellement non cadastré

Commune	Section	Parcelle	Date génération
PROVINS	AV	508	16/05/2019
PROVINS	AV	507	16/05/2019
PROVINS	AV	506	16/05/2019
PROVINS	AV	505	16/05/2019
PROVINS	AV	325	16/05/2019
PROVINS	AV	315	16/05/2019
PROVINS	AV	357	16/05/2019
PROVINS	AV	358	16/05/2019
PROVINS	AV	359	16/05/2019
PROVINS	AV	191	16/05/2019
PROVINS	AV	356	16/05/2019
PROVINS	AW	382	16/05/2019

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Localisation des investigations et paramètres analysés		Oui
Localisation du site et des bassins		Oui
Sources potentielles de pollution et localisation		Oui
Résultat d'analyse		Oui
Plan du site après travaux		Oui
Plan du site principal et des bassins		Oui

Cartographie

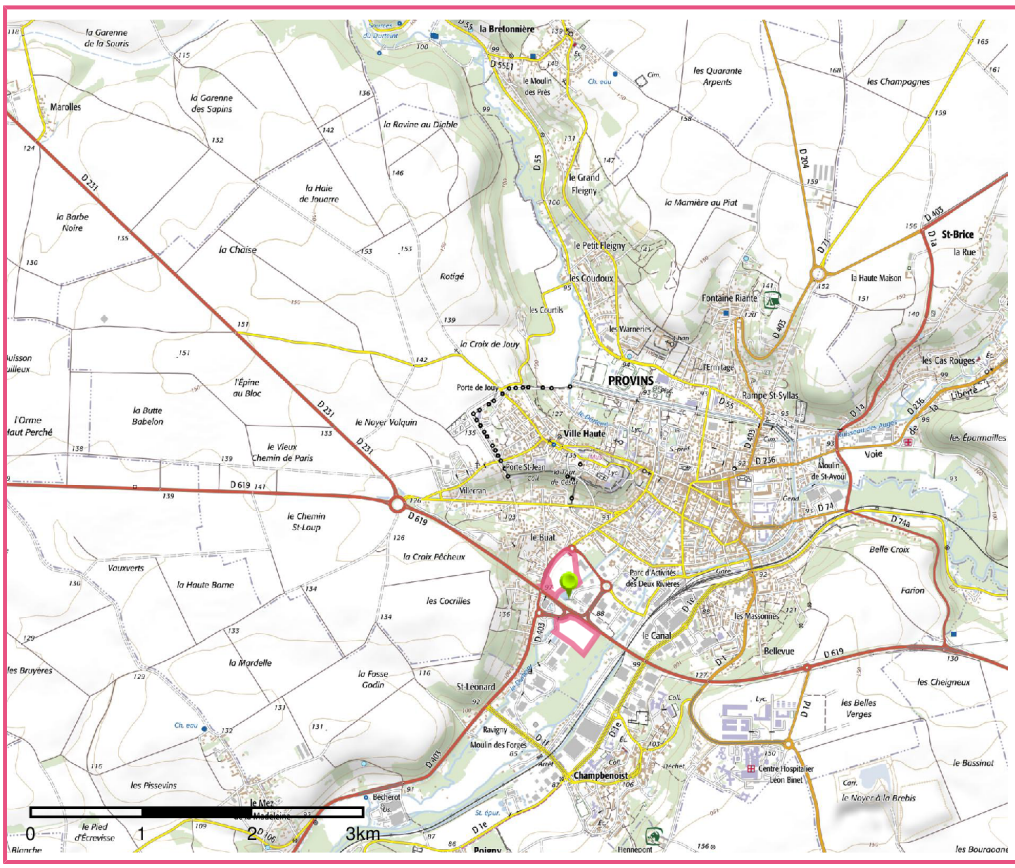

Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifant : 77SIS08709

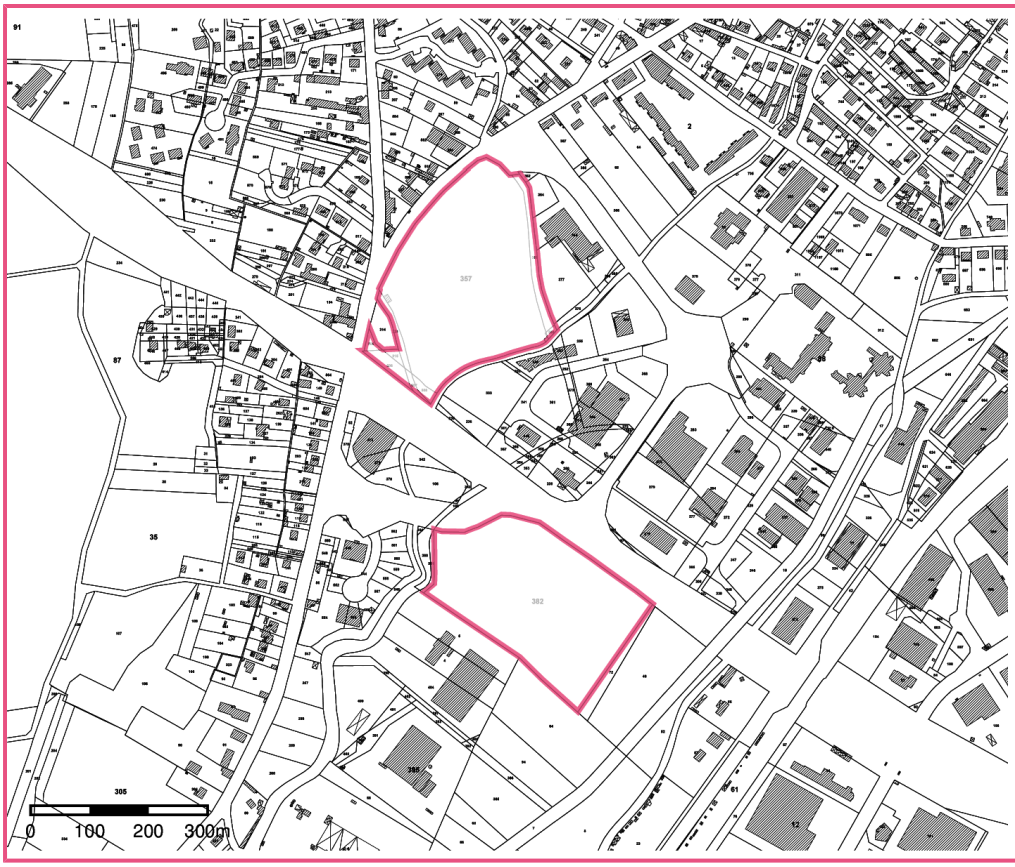

Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifant : 77SIS08709

Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	77SIS10782
Nom usuel	SOCIETE BRIE CHAMPAGNE ETHANOL Garage annexe
Adresse	22 Route de Bray
Lieu-dit	
Département	SEINE-ET-MARNE - 77
Commune principale	PROVINS - 77379
Caractéristiques du SIS	La société BRIE CHAMPAGNE ÉTHANOL (BCE) exploitait sur la commune de Provins, une distillerie. La société COOPÉRATIVE DISTILLERIE DE LA BRIE exerçait ses activités de distillerie de jus de betteraves et complétait sa production d'alcool à partir de mélasse, de mélasse enrichie ou d'égout de sucrerie. En accord avec la DRIEE, BCE a décidé de mener de manière disjointe la procédure de cessation d'activité du site principal et celles du garage d'une part (tous deux situés route de Bray à Provins) et des bassins de stockage avant épandage d'autre part. Le site se composait d'une zone de production située entre la RD619 et la RD403, d'un garage annexe implanté par rapport au site principal de l'autre côté de la RD 403, de bassins de sécurité dits "bassin route de Bray" qui étaient situés au Sud-Est du site à environ 160m sur la commune de Provins et de 2 bassins de stockage avant épandage situés l'un sur la commune de Poigny et l'autre sur celle de Vulaines-les-Provins. Les 2 bassins de stockage avant épandage font chacun l'objet d'une fiche Secteur d'Information des Sols distincte. Les activités du site BCE se partageaient entre : • la production d'alcool brut à partir de blé par fermentation et distillation, • la rectification des alcools bruts produits pour la production d'alcool surfin, • la déshydratation des alcools bruts pour la production d'éthanol carburant. Le garage annexe est scindé en trois zones, correspondant à l'atelier de chaudronnerie, une zone de stockage et le local d'épandage. Le site comptait également deux anciennes cuves de carburant enterrées. D'après le bureau d'études elles ont été vidées et inertées dans les années 1990. En ce qui concerne la sensibilité aux voies d'exposition potentielles à la pollution aux environs du site, du fait de la présence de forages reconnus en aval hydraulique du site sollicitant la nappe des alluvions et de la craie (pour un usage d'alimentation en eau potable), le site apparaît comme étant un site sensible à une pollution des sols. C'est également le cas vis-à-vis des eaux superficielles du fait de la présence du Durteint et de la Voulzie situés à proximité. En raison de la cessation d'activité de BCE, un diagnostic de l'état des sols a été effectué. 2 campagnes d'investigations ont été menées (entre 2009 et 2011). Elles ont permis de mettre en évidence :

• lors de la première campagne au niveau des sols une absence d'anomalie en HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques), en CAV (composés aromatiques volatils), et en COHV (composés organiques halogènes volatils). Une anomalie en hydrocarbures avec une concentration supérieure au seuil d'acceptation en installation de stockage de déchets inertes (ISDI) de 500 mg/kg MS a été relevée. La teneur mesurée était de 1310 mg/kg MS et se situait entre 0 et 1 m de profondeur. Ce sont en majorité des hydrocarbures peu volatils (C16).
• lors de la seconde campagne, l'absence d'impact notable en hydrocarbures totaux, en CAV, en COHV, et en HAP a été confirmée. Toutefois une anomalie supplémentaire pour le plomb avec une concentration de 150 mg/kg MS a ponctuellement été détectée. Cette concentration est supérieure aux teneurs se trouvant dans les sols naturels non pollués.

Le rapport conclut donc à un léger impact au niveau des sols liés à l'activité du garage. Toutefois cet impact est très localisé au niveau des sondages S17 et S27.

Dans la mesure où les sols sont recouverts sur cette zone le bureau d'études a conclu que les concentrations mesurées en hydrocarbures n'étaient pas de nature à engendrer des risques sanitaires pour les futurs usagers, en considérant le risque sanitaire lié à l'inhalation de vapeurs. Selon le bureau d'études les sols pouvaient donc être laissés en place sans risque.
Néanmoins, ces conclusions ne sont valides que dans l'hypothèse où un recouvrement est présent au-dessus de la zone contaminée pour faire en sorte qu'aucun contact direct avec les sols impactés ne soit possible. Si le recouvrement disparaissait, une EQRS (Évaluation Quantitative des Risques Sanitaires) devrait être menée afin de s'assurer que les risques sanitaires liés à l'ingestion de sols et à l'inhalation de poussières sont acceptables.
Le bureau d'études recommande également la nécessité d'inscrire une servitude de droit privé ayant pour objet ce recouvrement dans l'acte de vente.

De plus le rapport indique que tous les produits chimiques et auxiliaires de fabrications présents initialement sur le site ont été évacués.

Etat technique Site évalué ou traité, ou en cours, avec restriction d'usage (SUP, ou autre)

Observations Au niveau des eaux les analyses montrent :
• l'absence d'anomalie en métaux, en HAP, en CAV, et en COHV dans les eaux souterraines,
• une qualité de l'eau pour le paramètre sulfates non optimum mais néanmoins acceptable,
• une qualité de l'eau pour le paramètre potassium nécessitant un traitement de potabilisation en cas d'utilisation de l'eau de la nappe pour l'alimentation en eau potable.

Le bureau d'études a indiqué dans son rapport que la présence de revêtement de murs en amiante-ciment à l'intérieur du bâtiment sur les murs Nord-Est et Sud-Ouest a été relevée. Ils présentaient un bon état de conservation et ont donc été maintenus en place.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	77.0157	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp= 77.0157

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 721262.0 , 6828559.0 (Lambert 93)

Superficie totale 2459 m²

Perimètre total 281 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
PROVINS	AV	580	20/05/2019
PROVINS	AV	582	20/05/2019
PROVINS	AV	581	20/05/2019
PROVINS	AV	583	20/05/2019

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Paramètres et localisation des investigations		Oui
Résultats d'analyses		Oui
Localisation du site et des bassins		Oui
Plan du garage		Oui
Plan du site principal et des bassins de sécurité		Oui

Cartographie

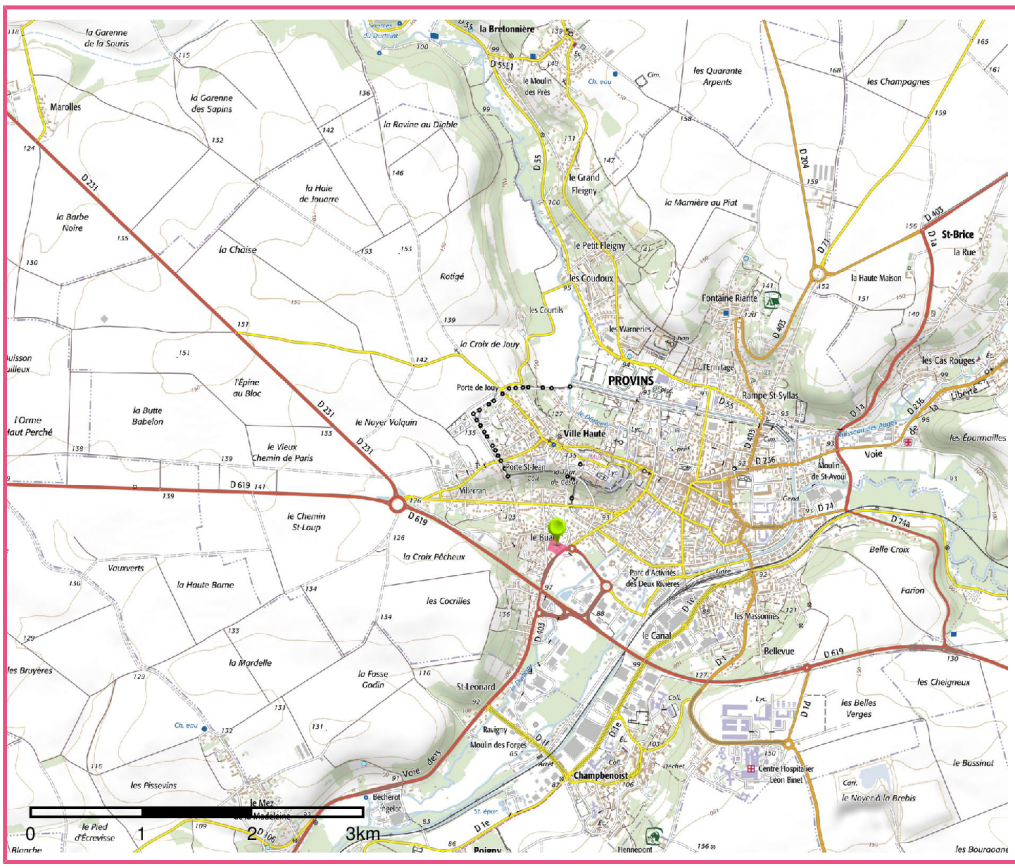

Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 77SIS10782

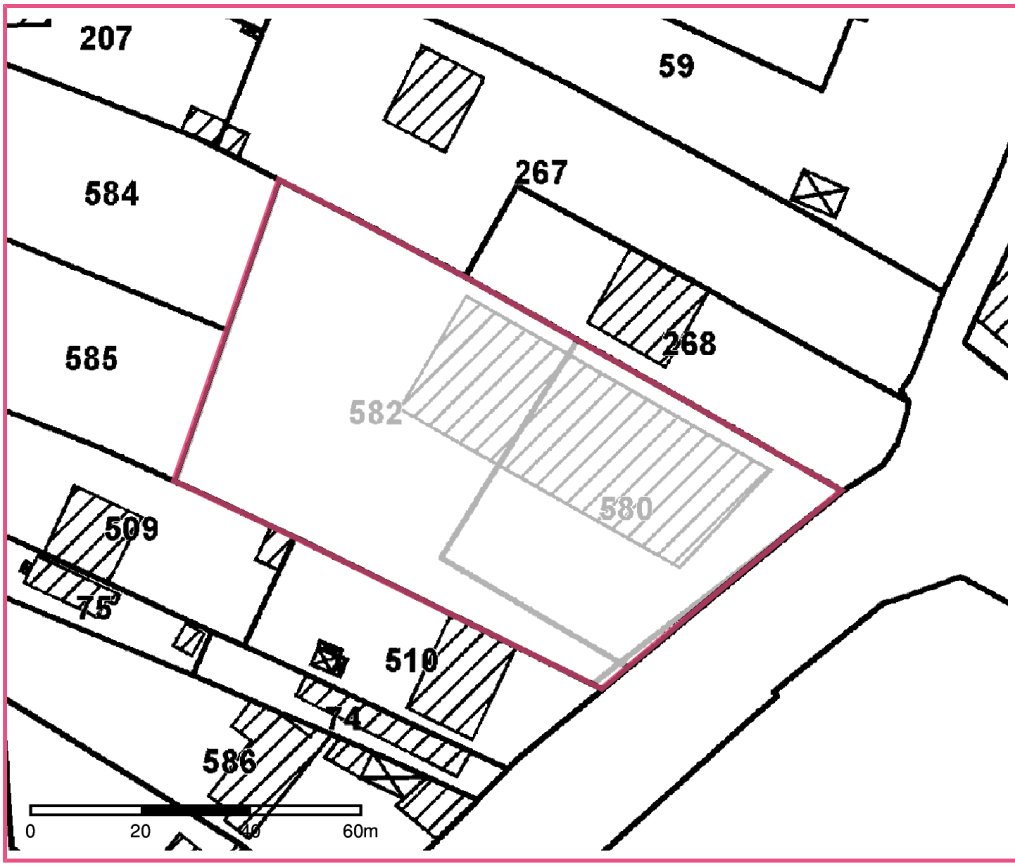

Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 77SIS10782

Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	77SIS10803
Nom usuel	LIR PACKAGING
Adresse	12 AVENUE DE LA VOULZIE
Lieu-dit	
Département	SEINE-ET-MARNE - 77
Commune principale	PROVINS - 77379
Caractéristiques du SIS	La société LIR PACKAGING a exploité le terrain de 1985 jusqu'en juillet 2012. Installation de production d'emballages en matières plastiques pour produits cosmétiques soumise à déclaration au titre de législation des installations classées, elle bénéficiait des récépissés de déclaration n° 11 734 du 16 février 1984 relatif à l'exploitation d'un atelier de fabrication d'emballages en matières plastiques et de la déclaration n° 14 722 du 18 décembre 1998 relatif à l'exploitation de stockage de matières plastiques . La société LIR a été liquidée le 18 janvier 2012 et a ensuite été autorisée à poursuivre ses activités suite à un jugement le 20 février 2012. Le 18 avril 2012 le nouveau propriétaire a alerté l'Inspection des installations classées pour la protection de l'environnement d'une pollution d'un cours d'eau, situe au Nord-Ouest du site. En avril 2012 la société a mandaté un bureau d'études afin de réaliser des investigations de terrain afin d'identifier les éventuelles problématiques de pollution des sols au niveau du fossé présent à l' arrière du bâtiment. Ce fossé réceptionne deux rejets aqueux issus du site. Aussi, quatre sondages de 50 cm de profondeur ont été réalisés dans les sédiments du fossé le long du site, avec un sondage en amont du site et un autre sondage en aval du site. Les analyses des sols ont porté sur les hydrocarbures totaux (HCT), les composés organo-halogénés volatiles (COHV), les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et les métaux. Les résultats des analyses ont identifiés une pollution en HCT, en HAP et en métaux lourds. Pour les HCT, tous les échantillons des sols montrent des dépassements de concentration importantes. Des teneurs en HCT de concentration comprises entre 83 et 4970 mg/kg de MS (matières sèches) ont été observées sur les sondages. Pour les paramètres COHV aucune anomalie n'a été détectée sur l' ensemble des six prélèvements. Concernant les paramètres HAP, tous les échantillons des sols montrent des anomalies de concentration allant jusqu'à 7,8 mg/kg de MS sur certains prélèvements.

Pour les métaux lourds, on note des concentrations en cadmium allant jusqu'à 0,56 mg/kg de MS, des concentrations en cuivre assez élevées de 33 mg/kg de MS et des teneurs élevées en zinc variant entre 120 et 350 mg/kg de MS.

Afin d'arrêter la pollution du cours d'eau provoquée par les activités de la société, l'inspection des installations classées a demandé au propriétaire de mettre en œuvre des mesures limitant ou supprimant l' impact des rejets des eaux pluviales de toiture de l'atelier de vernissage sur le cours d'eau en faisant traiter les eaux pluviales avant rejet dans le milieu naturel et en nettoyant régulièrement la toiture.

La société LIR PACKAGING a été radiée du registre du commerce en juillet 2013.

Le site n'étant pas été remis en état conformément aux dispositions du code de l'environnement, il a été rappelé au propriétaire du terrain ses responsabilités civiles au titre de l'article 1384 du Code civil.

Ces parcelles ont fait l'objet en 2018 d'une demande au cas par cas en vue de créer un ensemble commercial de petites et moyennes surfaces. Un permis de construire a également été déposé à cette fin.

Etat technique: Site nécessitant des investigations supplémentaires

Observations: En mars 2019 le site a été l'objet d'un incendie criminel.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	IDF7702607	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=IDF7702607

Sélection du SIS

Statut: Consultable

Critère de sélection:

Commentaires sur la sélection:

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde: 721588.0 , 6827672.0 (Lambert 93)

Superficie totale: 14207 m²

Perimètre total: 627 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire:

Commune	Section	Parcelle	Date génération
PROVINS	BH	73	23/05/2019
PROVINS	BH	75	23/05/2019

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Plans de localisation du site et des sondages		Oui
Résultats des analyses		Non

Cartographie

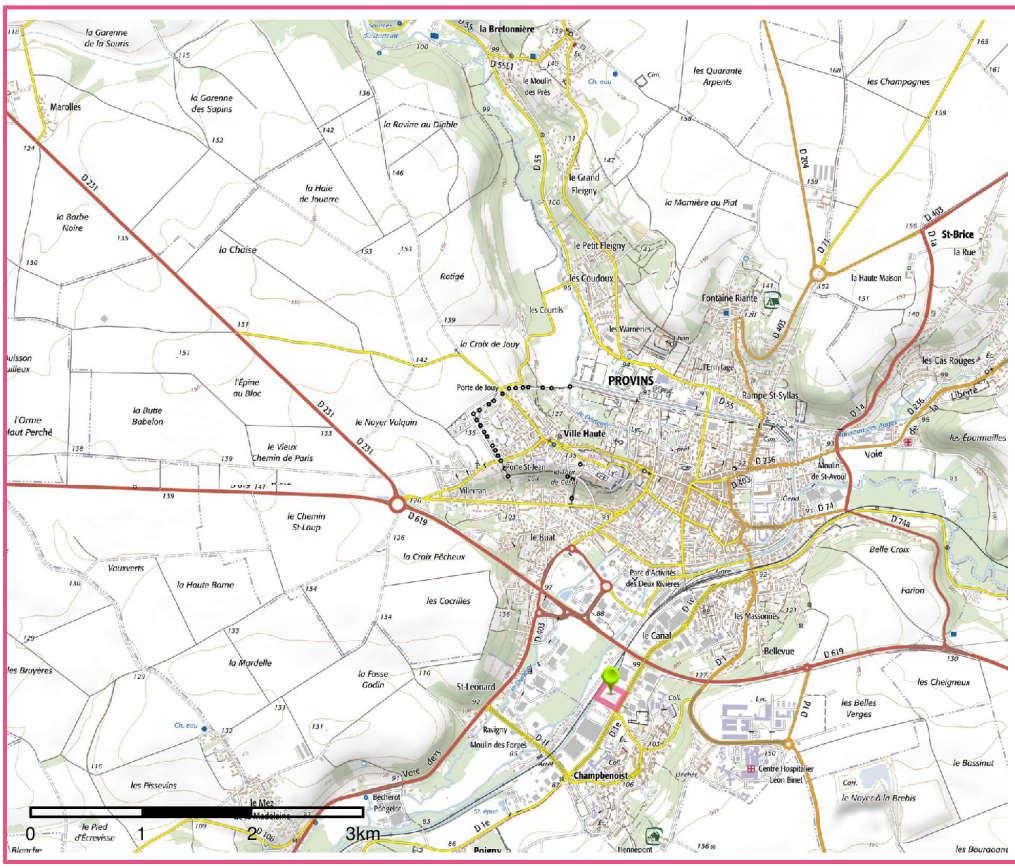

Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 77SIS10803

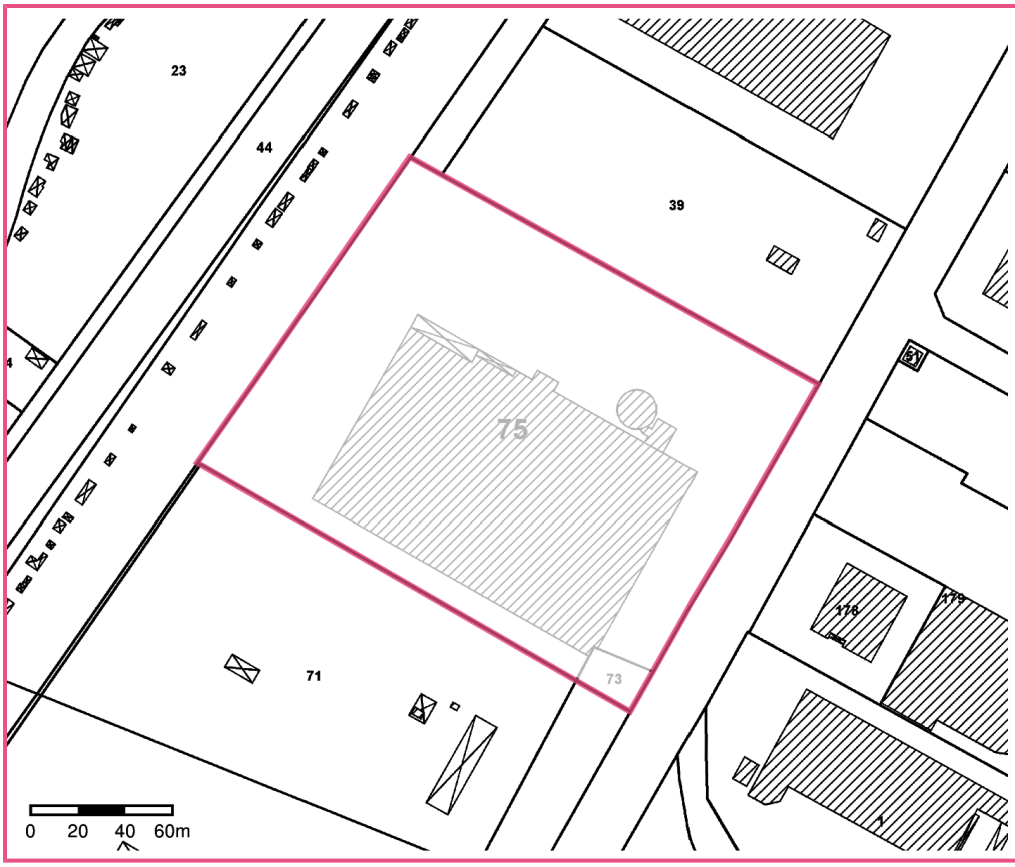

Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 77SIS10803